



SYNDICAT **I**NTERREGIONAL **F**INANCES

FLANDRES – **A**RTOIS – **P**ICARDIE

Le CH'TI DOUANIER

Le Journal de la Section des DOUANES de LILLE/VALENCIENNES
& END de TOURCOING

N° 10

23 Janvier 2010

Financé par les cotisations des Adhérents

Groupe de travail du 22 janvier 2010.

Clap de fin pour le STA de Lille

Il n'aura pas fallu plus de cinq minutes pour comprendre que les dés étaient jetés lors de ce deuxième groupe de travail consacré au STA.

Pas de construction nouvelle, pas de location de bâtiments, le STA était condamné et ses missions transférées au SGAP et à une société privée.

Si au moins l'argumentaire avait été crédible, si au moins les chiffres annoncés avaient été incontestables ; Rien ne nous aura été épargné lors de cette longue réunion : informations parcellaires, chiffres minorés, charge de travail sous-estimée.

Tout était bon pour justifier le démantèlement du STA, au nom de considérations immobilières.

« L'aventure c'est l'aventure »

D'ici la fin 2010, nous nous lancerons dans « l'aventure SGAP » (dixit un membre de la parité administrative), sans possibilité de retour en arrière. La convention SGAP (Police) est valable pour un an (seulement ?), et comme dans tout contrat commercial, l'offre alléchante avec un prix d'appel : toute la main d'œuvre est gratuite. Pour les années suivantes ...on ne sait pas

Et si le SGAP ne fait pas l'affaire, l'administration passera au privé (dixit le DI) . Où sont les économies. Chacun connaît le délicieux moment de la présentation de la facture par son garage favori.

Quand à la fouille de véhicules, là aussi pas de garanties, en l'absence de formation des mécanos « privés » qui interviendront. Le DI se rassure en s'appuyant sur l'expertise des agents. Il nous semblait pourtant que les consignes récentes nous imposaient de passer par l'expertise du STA en cas de doute sur un VL (voir les consignes de travail).

Quant à l'explosion prévisible des coûts, soyons rassurés. le DI et ses collaborateurs veilleront et surveilleront leur évolution, quant à la maîtriser ...

Social, vous avez dit social ?

Le personnel du STA sera consulté, afin de connaître ses desideratas. Il bénéficiera de la priorité absolue d'affectation dans la DR et d'une priorité relative dans les deux autres DR et les services de l'Interrégion, à moins qu'il ne préfère un détachement au SGAP???

Quant à une éventuelle indemnité, aucune certitude, le DI renvoi aux discussions en cours avec la DG. Sauf évolution, le même traitement sera appliqués aux futurs relocalisés.

A qui le tour ?

Et bien tout d'abord la TIPP et la Division de Lille qui partent à Lesquin.

Pour les autres services de la DR, nous renvoyons aux réflexions du DI : en surveillance, impact de la fermeture ou du ré-aménagement des observatoires, en OP/CO : incertitude quant à la pérennité du site du port fluvial (projets immobiliers de la ville de Lille)...

Tous à un moment ou à un autre, nous risquons d'être impactés par la nouvelle politique immobilière, avec pour toute compensation une poignée de main (et encore).

Calendrier pour le STA: pas de date précise, l'opération devant tout de même être bouclée courant 2010.

Prochaines étapes, CTPS DR le 2 février 2010, puis le CTPS DI et enfin l'arrêté de fermeture signé par la DG.

DECLARATION LIMINAIRE de la CFDT.
Groupe de travail STA du 22 janvier 2010.

Monsieur le Directeur,

Lors de la cérémonie des vœux qui vient de se tenir, vous avez souligné l'importance que vous attachez au dialogue social et aux relations que vous souhaitez entretenir avec les organisations syndicales.

Le dossier du STA est pour vous, la première occasion en 2010 de mettre en pratique cette déclaration de bonnes intentions.

Nous vous rappelons toutefois qu'il a fallu l'insistance des OS pour que le sort du STA de Lille ne soit pas scellé dans l'absence totale de communication et de respect pour ceux qui le font vivre.

La méthode nous fait craindre pour l'avenir : d'autres services vont se retrouver sur la sellette au nom de considérations immobilières et financières.

La CFDT considère que l'administration ne peut pas ignorer les bases des règles de bonne gestion.

Il ne faudrait pas pour autant oublier que la douane a des missions de service public, que l'on ne saurait externaliser ni privatiser.

A moins que l'on envisage également de sous-traiter pourquoi pas la mission rabattage à des motards « privés », les missions de GRH ou du PLI au privé, le CISD à des centres de saisie en Inde...

Pourquoi pas, on a bien confié des missions de sûreté au privé...

Nous rappelons toutefois que les Etats-Unis qui ne sont pourtant pas un modèle en matière de rôle de l'Etat ont retiré au privé les missions de sûreté suite aux attentats de 2001 : la recherche du profit leur avait fait ignorer leurs missions.

Faudra-t-il aller trop loin pour revenir, à quel prix, aux fondements du service du public.

Faudra-t-il comme pour les motards supprimés à Lille en 2005, quelques mois pour enfin admettre que leur rôle est indispensable dans notre agglomération.

Il aurait suffi d'écouter les organisations syndicales.

Nous vous le disons avec conviction, la fermeture du STA de Lille et la délocalisation de ses missions, en partie au privé, sont une aberration.

Au vu des documents que vous nous avez communiqué, il semble que le sort de ce service, dont tous reconnaissent l'utilité et l'efficacité, soit déjà décidé.

La seule concession que vous avez daigné faire aux organisations syndicales et au personnel du STA est de refaire une étude sur un STA « normal ».

Lors des rencontres précédentes en GT ou au CTP, vous avez avancé certains arguments spécieux (locaux ou cabine de peinture qui ne seraient pas aux normes), des devis effarants pour un STA surdimensionné.

Les documents que vous nous avez communiqués pour ce GT nous laissent perplexes.

Les comparatifs de coût sont sommaires et ne prennent en compte ni la réalité ni les chiffres 2009. La sous-estimation des facturations du privé ne semble n'avoir pour but que de justifier la suppression du STA de Lille.

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail lors de ce GT.

Nous avons bien compris que votre démarche vise uniquement à vendre l'immeuble de Rivoli et que les services qui y travaillent seront soit délocalisés soit supprimés.

Cela nous laisse craindre pour l'avenir de nombreux agents de l'interrégion de Lille.

Nous vous rappellerons une nouvelle fois qu'une administration est faite d'êtres humains, qui doivent être respectés.

Nous exigeons que les agents qui seront touchés par ces relocalisations bénéficient d'un traitement social au moins équivalent à celui de nos collègues OP/CO touchés par la « modernisation » du dédouanement.

Ce terme, il est vrai, est devenu synonyme de pertes d'emploi, de déplacement...

Nous exigeons une nouvelle fois le maintien voire le renforcement du STA de Lille.

Ce service est indispensable au bon fonctionnement des unités et à la lutte contre la fraude.

Les agents de Lille y sont attachés. Ils vous l'ont affirmé avec force au travers de la pétition que nous vous avons remis fin 2009.